Livret d'accueil des agents affectés au Salvador

1. Contexte général

Voir la fiche-pays disponible sur Diplonet http://intranet.diplomatie.gouv.fr/spip.php?article1384

Depuis le **1er février 2017,** les activités consulaires de l'ambassade de France au Salvador sont transférées à l'**ambassade de France au Guatemala** https://gt.ambafrance.org/ . Notre Consule au Guatemala effectuera des tournées plusieurs fois par an au Salvador (en informant à l'avance les résidents de ces missions) pour rencontrer ceux qui le souhaitent, anticiper des démarches et remettre des documents.

2. Formalités à accomplir

Avant de partir penser à souscrire une assurance internationale qui inclut le remboursement des frais médicaux et le rapatriement sanitaire.

2.1 Passeport et transit par les Etats-Unis

Le passeport doit être valable plus de six mois à compter de la date d'entrée. Si le voyageur transite par un aéroport américain, il doit se tenir informé des conditions d'entrée aux Etats Unis dans le cadre du programme d'exemption de visa.

(Renseignements sur le site : www.usvisa-France.com).

Depuis le début de l'année 2009, les voyageurs européens allant ou transitant par les Etats-Unis doivent remplir un questionnaire en ligne sur le site : www.estafrance.net. Il est conseillé de le remplir 72 heures avant le départ. Une autorisation sera ensuite délivrée électroniquement par un officier américain de la sécurité intérieure américaine. Cette autorisation est valable 2 ans.

2.2 Séjour au Salvador

· *Pour les courts séjours (inférieurs à 90 jours)*

Pour les Français, aucun visa n'est exigé pour un voyage au Salvador pour une durée inférieure à 90 jours (les Salvadoriens voyageant en France en sont exemptés dans les mêmes conditions). En pratique, ce délai n'est appliqué que pour les touristes.

Pour les autres (travail, visite familiale,…), ce délai peut être réduit à 60 jours, voire 30 jours. Un tampon précisant le nombre de jours est apposé par les autorités locales sur le passeport, à l'arrivée.

· *Pour les longs séjours (supérieurs à 90 jours)*

L'obtention d'un visa pour le Salvador peut s'effectuer auprès de l'Ambassade du Salvador à Paris. (Voir http ://embajadafrancia.rree.gob.sv/index.php/servicios-consulares/category/visas-consultadas). Le visa délivré n'est en fait qu'une autorisation de séjour au Salvador de 90 jours au maximum. Pour

être autorisé à y rester davantage, dès l'arrivée, il est nécessaire de demander une carte de résidence auprès de l'un des centres de Migración y Extranjería.

A l'appui de cette demande, il convient de présenter un certain nombre de documents

(Voir www.seguridad.gob.sv).

Deux d'entre eux sont remis par les autorités en France, il s'agit donc de se les procurer avant l'expatriation :

- un acte de naissance (voir http ://www.service-public.fr/demarches24h24/) apostillé par la Cour d'Appel de la région où est située la ville natale de l'intéressé (voir http ://www.justice.gouv.fr/recherche-juridictions/mapjurid.php)

- un extrait du casier judiciaire récent (voir http ://www.vos-droits.justice.gouv.fr/) apostillé par la Cour d'Appel de Rennes (voir http ://www.justice.gouv.fr/recherchejuridictions/mapjurid.php)

Pour le personnel relevant de l'Ambassade de France à San Salvador ou du Lycée français de San Salvador, une demande de visa, valable un an et renouvelable, est effectuée auprès du ministère salvadorien des relations extérieures par les services de l'Ambassade.

Via le ministère salvadorien des relations extérieures, les services de l'ambassade de France pourront également établir pour vous-même et les membres de votre famille présents sur le territoire, un carnet d'identité valable deux ans, renouvelable, avec les références de votre permis de conduire.

A cet effet, il vous est recommandé de prévoir trois photos d'identité par personne.

2.3 Inscription au registre des Français établis hors de France

L'inscription au registre peut désormais être intégralement effectuée en ligne, sur le site https ://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33307 ou à distance (envoi de la demande par courrier à Ambassade de France au Guatemala 5a. Avenida 8-59, zona 14 – Edificio COGEFAR – 01014 Guatemala Ciudad) ou encore au Salvador, sur rendez-vous, à l'occasion d'une tournée consulaire effectuée par la Consule de l'ambassade de France au Guatemala. Il y a environ trois tournées annuelles.

3. Contacts utiles

Quelques hôtels : (liste non exhaustive)

- CROWNE PLAZA HOTEL

Tel: +503 25 00 07 00 // +503 25 00 08 88 Adresse: 89 av. Norte y 11 Calle Poniente, Colonia Escalón, San Salvador, El Salvador

- HOTEL SHERATON PRESIDENTE

Tel: +503 22 83 40 00 Adresse**:** Av. La Revolución, Colonia San Benito, San Salvador, El Salvador

- HOTEL REAL INTERCONTINENTAL

Tel: +503 22 11 33 33 Adresse: Bulevar de Los Heroes & Avenida Sisimiles, San Salvador, El Salvador

- HOTEL MARELA

Adresse : Calle Juan Jose Canas y 83 avenida Sur, Colonia Escalon, San Salvador : +503 22.63.49.31.

- HOSTAL VILLA DEL ANGEL

Adresse : 71 Ave. Norte #219, Col. Escalon, Entre 1ª y 3ª Calle Poniente, San Salvador, El Salvador Tel et WhatsApp : +503 71 52 75 79

- HOSTAL MESON DE MARIA

Adresse : Bulevard del Hipódromo N°301, San Salvador, El Salvador Hôtel Villa Florencia Zona Rosa, Tel : +503 22 43 04 42

Centres commerciaux à San Salvador :

Galerias Escalón, 1ra Calle Poniente, Colonia Escalón

Multiplaza, Carr. Panamericana, El Salvador

Plaza Merliot, 17 Ave Norte, Santa Tecla, El Salvador

Présence française

➔ Ambassade de France au Salvador

1ra Calle Poniente # 3718, Colonia Escalón, San Salvador Tel. : (503) 25 21 90 00

Site : www.ambafrance-sv.org E-mail : info@ambafrance-sv.org

➔ Alliance française

Calle et Colonia la Mascota, San Salvador Tel. : (503) 22 64 41 41 / 25 29 72 00

Site : www.afelsalvador.com E-mail : secretaria@afelsalvador.com

➔ Chambre franco-salvadorienne de commerce et d'industrie

Calle El Mirador – Residencial La Cañada n° 8 – Colonia Escalón – San Salvador Tel.: (503) 22 34 05 00 / 78 44 72 17

Site : http://camarafrancosal.com.sv/ E-mail : camarafrancosal@yahoo.fr

➔ Lycée français de San Salvador – Antoine et Consuelo de Saint-Exupéry

Adresse : Carretera Santa Tecla - Km 10.5 - Santa Tecla Tel: (503) 22 28 36 99 / 06 15 / 22 81

Site : www.lfsv.org E-mail : lyfrancelsalvador@lfsv.org

Numéros utiles

➔ Migración Central y Extranjería

9a Calle Oriente y final 15 Avenida Norte, Centro de gobierno. Tel. : (503) 22 55 77 65

E-mail : citas.extranjeria@seguridad.gob.sv

➔ Location de voitures

Avis : (503) 22 61 12 ou **Quick Rent a Car** : (503) 74 50 08 46

➔ Compagnies de taxis

Taxi Cobra : 00 503 22 63 20 01 ou **Taxi 2 Pinos** : (503) 22 22 45 89

➔ Sécurité

Police : 911 **Pompiers** : 913

➔ Médecin parlant français

Dr Ivan Ordonez (503) 2225-5855 Ext. : 8017 E-mail : drordonez@hotmail.com

➔ Hôpitaux

Hôpital de la Mujer

81 Avda. Sur y Calle Juan José Cañas – Colonia Escalón – San Salvador Tel. : (503) 22 65 12 15 / 22 55 12 00 Site : www.hospital-mujer.com E-mail : info@hospital-mujer.com

Hôpital del Diagnóstico

Edificio Villavicencio Plaza – Paseo General Escalón y 99 Avda. Norte – Colonia Escalón – San Salvador Tel. : (503) 25 06 21 06 Site : www.hdiagnostico.com E-mail : atencioncliente@hdiagnostico.com.sv

4. Organigramme du poste

Ambassadeur : Monsieur David IZZO

Secrétaire de l'Ambassadeur : Mademoiselle Joenn LEE GIRON

Premier Secrétaire : Monsieur Frank GIL

Attachée de Coopération : Mademoiselle Laura MARJANOVIC

Service Culturel et de Coopération : (503) 25 21 90 40

***

Section de Coopération Régionale CCCAC (siège au Costa Rica) (506) 22 24 41 05 / 22 25 59 72

Attaché Régional de Police (siège à Mexico) : Monsieur Fabien INES (52) 55 91 71 97 41

Chef du Service économique pour l'Amérique Centrale (siège au Guatemala) : Monsieur Antonio AVILA (502) 23 37 48 51 - 53

Consule Adjoint, Chef de la circonscription consulaire régionale (siège au Guatemala) : Madame Marie-José CHADUTEAU (502) 24.21.73.70 - 24.21.74.74

5. Un point sur la sécurité

5.1 Risques liés à l'insécurité

Voir la fiche Conseils aux voyageurs sur : www.diplomatie.gouv.fr

Une violence endémique sévit au Salvador sous forme de crimes et d'extorsion. Il convient donc de bien prendre en considération les mesures de sécurité qui sont détaillées sur le site de l'Ambassade. Même si les touristes ne sont pas spécifiquement pris pour cibles, il est néanmoins préférable de se renseigner en amont sur les quartiers à éviter et privilégier les déplacements en taxi. Les déplacements en bus sont vivement déconseillés.

5.2 Risques naturels

Le Salvador est fortement exposé aux risques sismiques, cycloniques et volcaniques. En 1986 et 2001, le pays a été touché par des tremblements de terre qui ont provoqué d'importants dégâts et de nombreuses victimes (secousse enregistrée de plus de 7 sur l'échelle de Richter). En cas de secousse, consultez **la fiche réflexe** : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/infos-pratiques/risques/risques-naturels/article/seismes-93147

- ✓ *A l'intérieur*, il est recommandé de s'éloigner des fenêtres et des objets pouvant chuter et de s'abriter sous un encadrement de porte ou sous une table.
- ✓ *A l'extérieur*, il faut s'éloigner des bâtiments, clôtures, poteaux électriques et rechercher un espace libre et éloigné.
- ✓ *En voiture*, il est préférable de s'arrêter au bord de la route et de conserver une certaine distance de sécurité à proximité des habitations.

Il faut prendre garde aux répliques susceptibles de survenir après un séisme de forte intensité. Dans tous les cas, il est important de garder son calme et d'essayer de joindre sa famille pour la rassurer.

Les risques volcaniques ne doivent pas être occultés. Plusieurs volcans en activité sont actuellement sous surveillance du Ministère de l'environnement qui actualise régulièrement son site (http://www.marn.gob.sv/) et alerte la population en cas de risque, notamment via twitter. Protection Civile informe également des éventuels dangers ou variations climatiques par le biais de tweet et son site internet : http://proteccioncivil.gob.sv/

5.3 Risques sanitaires

L'eau n'est pas potable au Salvador.

La zone impaludée du Salvador est la région littorale. Le niveau de résistance selon la classification française est de niveau 1.

Si le nombre de cas de chikungunya a diminué de 97% entre 2016 et aujourd'hui et le taux de personnes ayant contracté le virus de la dengue ayant également fortement chuté pendant l'année passée, il est préconisé d'utiliser des produits répulsifs et des moustiquaires afin de se protéger des moustiques qui sont vecteurs de la transmission de ces maladies, principalement au cours de la saison des pluies (mai-novembre). Il n'existe pas de vaccin.

D'un point de vue médical, il est recommandé d'avoir mis à jour ses vaccinations notamment : diphtérie, tétanos, poliomyélite, hépatite A. Pour les séjours prolongés, à titre préventif, on peut effectuer les vaccinations suivantes : typhoïde, hépatite B et rage.

5.4 Transfert de la section consulaire

La section consulaire de l'ambassade de France à San Salvador a été transférée à Guatemala depuis le 1er février 2016, par conséquent, elle ne délivre pas de titres d'identité et de voyage. **En cas de perte ou de vol de passeport**, elle pourra en revanche vous délivrer un laissez-passer vous permettant de rentrer en France.

La section consulaire de l'ambassade de France au Guatemala est compétente pour toutes les autres démarches administratives concernant les Français résidents ou de passage au Salvador et au Belize.

Un guide résumant le transfert de compétences et répondant aux questions de nos compatriotes est disponible sur le site de l'ambassade de France au Salvador : https://sv.ambafrance.org/Transfert-des-activites-consulaires-au-Guatemala-en-2017

En cas d'urgence, l'ambassade de France au Salvador et au Belize peut être jointe pendant les horaires d'ouverture au +(503) 25 21 90 00. En dehors de ces horaires et en cas d'urgence avérée, le numéro suivant pourra être composé : +(503) 78 44 16 33. Hors horaires d'ouverture de l'ambassade de France à San Salvador, la section consulaire de l'ambassade de France à Guatemala pourra être jointe au + (502) 52 02 20 22.

6. Dimension familiale de l'expatriation

6.1 Décalage horaire et télécommunications

Le décalage horaire est de moins sept heures en hiver, moins huit heures en été par rapport à la France. Pour appeler depuis l'étranger, composer le code du pays (503) précédé de deux zéros. Pour appeler du Salvador à l'étranger composer le code du pays (33 pour la France) précédé de deux zéros suivi du numéro du correspondant sans le zéro initial du code régional.

6.2 Scolarisation

Il y a un Lycée français à San Salvador, qui accueille des élèves de la petite section à la terminale : le lycée Antoine et Consuelo de Saint-Exupéry.

Adresse : Carretera a Santa Tecla - Km 10.5 - Santa Tecla Tel: (503) 22 28 36 99 / 06 15 / 22 81

Site : www.lfsv.org E-mail : lyfrancelsalvador@lfsv.org

7. Conseils utiles si vous souhaitez louer un logement au Salvador

Lorsqu'on loue un logement de particulier à particulier au Salvador, le contrat de bail n'est pas automatique.

Il est donc conseillé de le demander et de prévoir une clause incluant un changement de situation familiale ou professionnelle qui permettrait de résilier le bail tout en respectant un délai minimum pour en informer le propriétaire. En 2017, une location oscille entre 400$ et 800$ pour un appartement standard (3 pièces) ou une maison basique dans un condominium sécurisé, en zone résidentielle. La communauté française a privilégié l'installation dans des zones résidentielles relativement épargnée qui sont les suivantes : Colonia Escalón, San Benito, Santa Elena, Santa Tecla, Cumbres de Cuscatlán.